

⇒ CONTACTS

- Yannick ESCOUTE (Educateur sportif) : 07.77.26.60.33
(Joignable à partir du 9 septembre)
- Vanessa DELPAS (Administratif uniquement) : 05.63.72.84.84
(Joignable à partir du 29 août)

⇒ REPRISE DES COURS (Attention places limitées)

- **Vélo Trial - Groupe 1 / 14h00 -15h30**

150.00 € ⇒ Début des cours : Mercredi 21 Septembre 2022

Joris Jougla, Dorian Cabrol Blondeau, Ethan Martins + Nouveaux adhérents.

- **Vélo Trial - Groupe 2 / 15h30 -17h00**

150.00 € ⇒ Début des cours : Mercredi 21 Septembre 2022

Albin Auguy, Clément Grimal, Nathan Houles, Ernestine Schmittlin-Belle, Axel Siguier, Benjamin Rodrigues, Jules Ruiz.

- **Vélo Trial - Groupe 3 / 10h00 -12h00**

150.00 € ⇒ Début des cours : Samedi 24 Septembre 2022

Thomas Bastide, Baptiste Bessieres, Lucas Blayac, Armand Bousuge, Landry Brousse, Erwan Delmas-Andrieu, Sandro De Runz, Pierre Gatimel, Mathis Itié-Bettig, Léon Oulié, Antonin Orval, Raphael Pailhé, Quentin Pouzenc, Lenny Rabis, Tom Salvignol, Aksel Serres, Loïs Siguier, Mathis Sousa-Rodrigues.

Remarque : La communauté de communes baisse le tarif à 100.00 € pour le 2^{ème} enfant et/ou la 2^{ème} discipline.

+ ATTENTION - LICENCE OBLIGATOIRE :

- Tous les adhérents **devront s'acquitter de la licence FFC.**
Cela nous est imposé par la Fédération Française de Cyclisme
- Merci de bien vouloir **joindre un chèque** du montant correspondant à la catégorie de l'adhérent à l'ordre **du Bike Académie (1 seul règlement).**

Catégories selon les années de naissance :

- Pré-licencié à cadet ⇨ 2020 à 2007 ⇨ 70.00 €
- Junior ⇨ 2006 à 2005 ⇨ 105.00 €
- 3 ⇨ 2004 et avant ⇨ 140.00 €

- Nous ne pouvons pas appliquer de réduction sur ce règlement.
- 1 licence par adhérent.

⇨ PIECES A FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée Annexe 1
- L'acceptation du règlement de l'école de cyclisme Annexe 2
- Un certificat médical (*Pour les nouveaux adhérents uniquement*)
- Une attestation d'assurance Responsabilité civile + Individuelle Accident
- Les règlements : **ADHESION (Trésor Public)** + **LICENCE (Bike Académy)**

Adhésion : 150.00 €

Modes de paiements acceptés :

- Chèques à l'ordre du **Trésor Public** - **Ne pas dater les chèques.**
Possibilité de régler en 3 fois – **joindre obligatoirement 3 chèques de 50 €**
- Chèques Vacances et Coupons Sport ANCV
- Pass "Loisirs Jeunes" MSA,
- Chèques Collégiens.

Licence :	Catégorie "Pré-licencié à cadet" - 2020 à 2007	: 70.00 €
	Catégorie "Junior" - 2006 à 2005	: 105.00 €
	Catégorie "3" - 2004 et avant	: 140.00 €

Mode de paiement accepté :

- Chèque à l'ordre de **Bike Académy**
1 seul chèque **du montant correspondant à la catégorie de votre enfant**

⇨ DEPOT DES DOSSIERS :

Le dossier complet (fiches complétées et signées + pièces complémentaires + paiements) est à retourner impérativement par courrier **avant le 07 septembre**, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Sor et Agout – École de Cyclisme
Espace Loisirs "Les Etangs" - 81 710 SAÏX